

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30093**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bretagne Sud, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Organisation, programmation et réalisation des opérations de maintenance préventive/corrective.
- Élaboration et évolution des gammes, des procédures des interventions de maintenance
- Supervision de la conformité des interventions et du fonctionnement des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)
- Analyse des données de maintenance, de dysfonctionnements (historiques, pannes, ...), diagnostic des causes et détermination des actions correctives
- Identification des solutions techniques d'amélioration des équipements, installations (qualité, capacité, cycles, sécurité, ...)
- Élaboration des bilans de maintenance (coûts, délais, ...), identification et préconisation des évolutions et améliorations (organisations, outils, matériels, outillages, ...)
- Conseil et appui technique aux services, aux clients (coordination, élaboration, ...)
- Formation d'utilisateurs (praticiens, personnels soignants, techniciens biomédicaux)
 - Mobiliser des concepts en mathématiques, en physique, en chimie, en thermodynamique, en biologie afin d'aborder des problèmes spécifiques aux équipements de biologie et de soins
 - Contrôler et maintenir la conformité d'installations et équipements utilisant des radiations ionisantes
 - Mettre en œuvre une chaîne de conditionnement du signal d'un capteur dans le domaine médical et le traitement numérique de l'information, en particulier sur les systèmes biomédicaux
 - Maîtriser les systèmes de mesure informatisés
 - Maîtriser les connaissances techniques relatives aux systèmes électroniques instrumentés et/ou communicants
 - Comprendre et être sensible aux aspects réglementaires et juridiques du domaine biomédical
 - Mettre en œuvre les dispositifs médicaux utilisés en établissement de soins public ou privé ainsi que leur maintenance et leur maintien en conformité
 - Effectuer des opérations de démontage et de dépose d'équipements, de matériels et de matériaux contaminés
 - Planifier et mettre en œuvre une politique de maintenance curative (gestion de l'urgence), préventive (organisation, planification), interne ou externe, vérifier son exécution et assurer la traçabilité des interventions, y à l'aide d'un logiciel de GMAO
 - Mettre en application les textes réglementaires concernant les dispositifs médicaux et en informer les usagers
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Q-86 : Santé humaine et action sociale
- C-26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- C-33 : Réparation et installation de machines et d'équipements
 - Electronicien(ne) de maintenance en matériel biomédical
- Technicien(ne) de maintenance en matériel biomédical
- Technicien(ne) biomédical
- Technicien supérieur hospitalier (secteur public ou privé), dans un service biomédical, ou de dialyse ou de médecine nucléaire ;
- Contrôleur(se) qualité dans un service d'imagerie médicale ou dans une société privée de contrôle qualité externe;
- Technicien(ne) de SAV chez les constructeurs de dispositifs médicaux ou en tierce maintenance

Codes des fiches ROME les plus proches :

- I1305 : Installation et maintenance électronique
- J1306 : Imagerie médicale
- I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle
- H1101 : Assistance et support technique client
- I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30093 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30093 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30093 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30093 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30093 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30093 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des concepts en mathématiques, en physique, en chimie, en thermodynamique, en biologie afin d'aborder des problèmes spécifiques aux équipements de biologie et de soins • Contrôler et maintenir la conformité d'installations et équipements utilisant des radiations ionisantes • Mettre en œuvre une chaîne de conditionnement du signal d'un capteur dans le domaine médical et le traitement numérique de l'information, en particulier sur les systèmes biomédicaux • Maîtriser les systèmes de mesure informatisés • Maîtriser les connaissances techniques relatives aux systèmes électroniques instrumentés et/ou communicants • Comprendre et être sensible aux aspects règlementaires et juridiques du domaine biomédical
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30093 - Organisation, programmation et réalisation d'opérations de maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les dispositifs médicaux utilisés en établissement de soins public ou privé ainsi que leur maintenance et leur maintien en conformité • Effectuer des opérations de démontage et de dépose d'équipements, de matériels et de matériaux contaminés • Planifier et mettre en œuvre une politique de maintenance curative (gestion de l'urgence), préventive (organisation, planification), interne ou externe, vérifier son exécution et assurer la traçabilité des interventions, y à l'aide d'un logiciel de GMAO
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30093 - Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les textes règlementaires concernant les dispositifs médicaux et en informer les usagers

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017 Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université Paris Descartes - Paris 5](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université Savoie Mont Blanc -Chambéry](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :